

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	26
Membres présents ayant voix délibérative :	20
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	1
Quorum :	16

Considérant le projet de création et de développement du réseau Alumni de Nîmes Université ayant parmi ses objectifs :

- L'entraide auprès des étudiants de l'établissement ;
- L'évènementiel ;
- Le renforcement du lien entre l'établissement et les acteurs institutionnels ou les entreprises du territoire.

Le conseil d'administration de l'EPE Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

Les personnes suivantes diplômées de Nîmes Université sont nommées pour une durée de deux ans en tant qu'ambassadeurs-rices du réseau Alumni de Nîmes Université :

- Zacharie CHARMIN (diplômé du Master Droit public, 2022) : Ambassadeur Alumni, Président, en charge des relations institutionnelles et de la coordination des ambassadeurs -rices Alumni ;
- Camille COELHO (diplômée du Master Droit public, 2023) : Ambassadrice Alumni, Référente Solidarité et Entraide ;
- Ambre LAGET (diplômée de la Licence Droit, 2021) : Ambassadrice Alumni, Référente Partenariats et Entreprises ;
- Thibault PARMENTIER (diplômé de la Licence professionnelle Protection de l'environnement, 2012) : Ambassadeur Alumni, Référent Évènement et Cohésion.

Fait à Nîmes le 20 mai 2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG